

Journée nationale sur le don d'organes et la greffe

Elle aura lieu le 22 juin toute la journée au stand tenu dans le hall du Centre hospitalier d'Auch



Journée nationale sur le don d'organes et la greffe

Communiqué du Centre hospitalier d'Auch

Le saviez-vous ? En France, plus de 63 000 personnes vivent grâce à un organe greffé. Cet acte médical concerne tous les âges, du nouveau-né à la personne de plus de 70 ans et permet de sauver de nombreuses vies.

Ainsi, le 22 juin, dans le cadre de la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donateurs, le Centre Hospitalier d'Auch tiendra un stand dans le hall de l'établissement au niveau du rez-dechaussée en présence d'une Infirmière du service de Coordination Hospitalière de Prélèvement d'Organes et de Tissus.

Le but ? Répondre aux questions et informer le public sur le don d'organes et de tissus ainsi que la greffe. L'Infirmière pourra vous expliquer les grands principes de la loi de bioéthique (anonymat, gratuité, consentement présumé) et vous informer sur la chaîne du don à la greffe.

Autant d'informations qui nous concerne toutes et tous !

Le Centre Hospitalier d'Auch s'inscrit dans cette mission de santé publique depuis 2001.